

Examen des programmes autochtones

GUIDE DE DISCUSSION



**NATIONAL INDIGENOUS
FISHERIES INSTITUTE**

Indigenous Program Review

**INSTITUT NATIONAL DES
PÊCHES AUTOCHTONES**

Examen des programmes autochtones

pechesautochtones.ca

Invitation à participer à l'examen des programmes autochtones

L'Institut national des pêches autochtones a examiné les programmes à Pêches et Océans Canada qui appuient la participation des Autochtones dans la gestion concertée des ressources aquatiques des océans et de l'habitat ainsi que leur participation dans les pêches commerciales et les activités d'aquaculture.

Ces programmes sont :

- Le Programme sur la Stratégie relative aux pêches autochtones
- Le Programme des gardes-pêche autochtones
- Le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques
- L'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique
- L'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique

Nous avons également étudié les aspirations des autochtones en matière de pêches commerciales et d'aquaculture, ainsi que les besoins relatifs à la création d'une nouvelle Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord.

L'examen des programmes autochtones est un examen technique sur la vocation et l'évolution de chaque programme, afin de cerner ce qui doit être changé ou amélioré et d'optimiser les retombées pour les peuples et les communautés autochtones dans tout le Canada.

Pour commencer, nous avons procédé à l'examen des évaluations, des audits, des propositions et des pratiques internes à Pêches et Océans Canada, ainsi que des rapports externes en lien avec les programmes.

Nous nous sommes également penchés sur d'autres programmes du gouvernement fédéral dont les objectifs ou les programmes sont interreliés. Nous appelons cette partie des travaux l'« examen documentaire ».

À la lumière de cet examen documentaire, nous avons répertorié certains thèmes et enjeux communs à la gestion des pêches et des ressources aquatiques et en avons discuté. Nous avons également discuté avec les responsables nationaux et régionaux de Pêches et Océans Canada chargés de l'administration de ces programmes.

Et maintenant, c'est avec vous que nous désirons échanger.

Nous espérons le faire de différentes manières. Premièrement, nous avons préparé une série de documents de discussion comprenant des questions auxquelles nous aimerions que vous preniez le temps de répondre. Chaque document comprend une description du programme examiné, ainsi qu'un résumé des constatations de l'examen documentaire, les résultats de nos discussions et la rétroaction des représentants du Ministère. Un autre document distinct présente les enjeux d'obtention de financement et des solutions à envisager par les entreprises de pêche commerciale autochtones. Ces documents sont publiés sur notre site Web et seront remis aux groupes et communautés autochtones par l'intermédiaire de nos organismes et ceux du gouvernement, et d'autres partenaires.

Deuxièmement, nous sommes prêts à nous réunir en personne avec les communautés et les groupes autochtones dans le cadre d'ateliers propres à un programme ou de séances d'engagement. Ces rencontres auront lieu partout au Canada, y compris dans le Nord.

Troisièmement, nous garderons de multiples canaux de communication ouverts à l'intention des peuples, des communautés et des groupes autochtones, afin qu'ils sachent que leurs points de vue sont les bienvenus, qu'ils puissent poser des questions et faire de l'Institut un partenaire dans l'orientation future de leurs programmes sur les pêches et les océans. Ces canaux comprennent les médias sociaux, le courrier électronique, le téléphone, et la poste. Tous nos canaux de communications sont énumérés dans le présent guide, à la section « Comment partager vos points de vue ».

L'examen d'un programme de cette nature prendra du temps.

La Stratégie relative aux pêches autochtones et sa composante du Programme des gardes-pêche autochtones ont été lancées il y a plus de 25 ans. La conception de ces programmes a été précipitée en réponse à la décision *Sparrow* de la Cour suprême. Bien qu'au fil des années des efforts aient été déployés afin de mieux harmoniser les programmes aux besoins des communautés, le travail n'est pas terminé. Le financement est par ailleurs resté inchangé jusqu'au budget fédéral de cette année.

Les besoins et intérêts des groupes autochtones ont également changé, et de nouveaux programmes reflétant ces changements sont aujourd'hui réalité, notamment le programme pilote des gardes-pêche autochtones.

Les documents de discussion concernant ces deux programmes resteront accessibles aux fins de commentaires plus longtemps que les autres documents. Des activités et des ateliers d'engagement propres à ces programmes auront également lieu, une fois terminés les ateliers et réunions sur les programmes des pêches commerciales intégrées et le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques. Cette approche permettra de mieux comprendre comment les programmes peuvent soutenir au mieux les droits de pêche des Autochtones à des fins communautaires et commerciales.

À titre de complément d'information, nous avons préparé un historique des programmes autochtones de Pêches et Océans Canada, présenté à l'annexe A, expliquant les raisons de leur création et décrivant leur évolution au fil du temps. Une bibliographie des rapports étudiés pour l'examen documentaire est présentée à l'annexe B.

Les peuples autochtones sont des partenaires à part entière du Canada dans la gestion et l'exploitation des pêches, de l'aquaculture, des océans, des habitats et des ressources aquatiques. Il est important que les peuples, communautés, groupes et organisations autochtones saisissent toutes les occasions de déterminer la voie à suivre pour les programmes qui concernent les Premières Nations, les Inuit et les Métis.

Il s'agit ici de l'une de ces occasions.

Nous vous remercions à l'avance de votre intérêt, de votre participation et de vos commentaires.

John G. Paul / Jordan Point / Lina Condo

Chef Bob Chamberlin / Audrey Mayes

LES MEMBRES DU CONSEIL DE L'INSTITUT NATIONAL DES PÊCHES AUTOCHTONES

Table des matières

Principes directeurs	4
Renouvellement des programmes autochtones de Pêches et Océans Canada	4
Aperçu des programmes autochtones de Pêches et Océans Canada	5
Comment partager vos points de vue	5
Que se passe-t-il ensuite?	6

Principes directeurs

Conception, élaboration et exécution conjointes

Les autochtones participants collaborent en tant que partenaires à part entière à la conception, à l'élaboration et à l'exécution des programmes fédéraux qui concernent la vie et les ressources des Premières Nations, des Inuit et des Métis.

Inclusion

Tous les peuples, communautés et organisations autochtones sont invités à exprimer leurs idées et leurs opinions sur l'avenir des programmes autochtones de Pêches et Océans Canada. D'autres Canadiens intéressés par cet examen sont également invités à faire part de leurs points de vue.

Ouverture

Nous sommes ouverts à toutes les idées : qu'elles soient grandes ou petites, nouvelles ou anciennes, nationales ou régionales, traditionnelles ou modernes.

Respect

L'examen des programmes autochtones est mené de manière respectueuse : il sera réceptif à toutes les idées et à tous les commentaires, tiendra compte aussi bien des besoins nationaux que régionaux et aura connaissance des problèmes potentiels nécessitant des solutions fondées sur le consensus.

Communications claires

Nous communiquerons de manière claire en utilisant un langage simple et en évitant l'emploi d'acronymes. Nous utiliserons aussi des graphiques et d'autres supports visuels pour étayer nos documents de travail et toute autre information.

Renouvellement des programmes autochtones de Pêches et Océans Canada

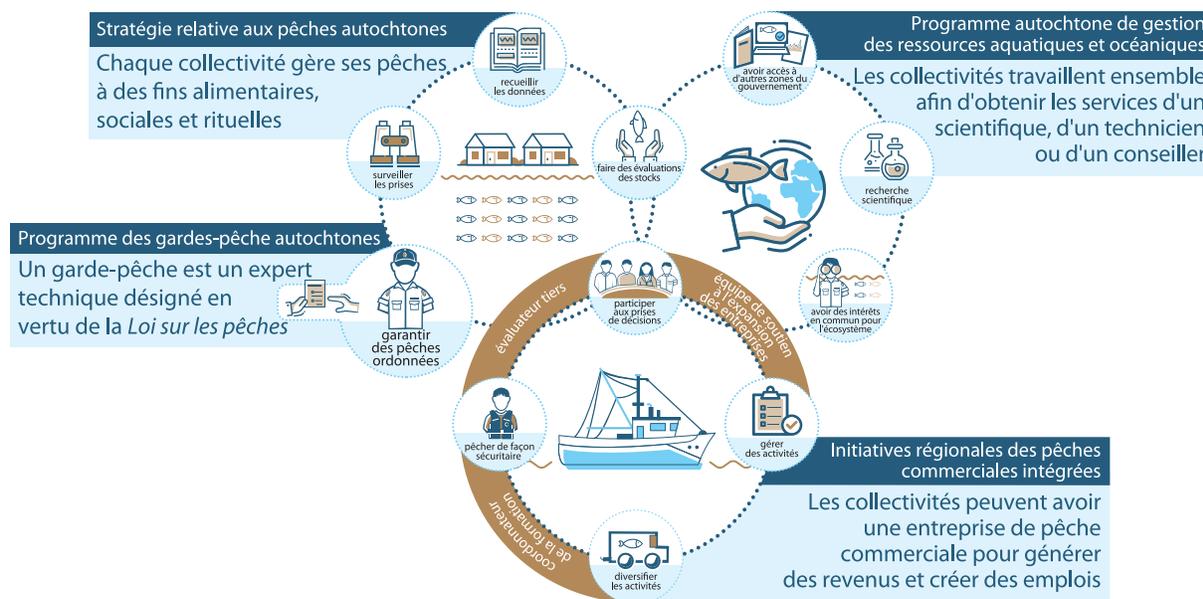
Vos programmes. Votre voix. **Votre futur.**

L'examen des programmes autochtones constitue une opportunité de se pencher la Stratégie relative aux pêches autochtones et au programme autochtones de gestion des ressources aquatiques et océaniques afin de s'assurer que leurs composantes techniques répondent aux besoins actuels des communautés autochtones. Il s'agit également d'une occasion de déterminer leurs lacunes. La composante du Programme des gardes-pêche autochtones de la Stratégie relative aux pêches autochtones est particulièrement importante.

Il est également important que l'examen des programmes autochtones porte sur la manière dont le renouvellement et l'expansion des initiatives des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et du Pacifique devraient accommoder de nouveaux participants et répondre aux aspirations des entreprises autochtones de pêche ou d'aquaculture. Cela inclut une meilleure compréhension de la façon dont le nouveau programme commercial du Nord devrait être élaboré pour les régions et les groupes qui n'étaient pas admissibles aux programmes de l'Atlantique ou du Pacifique.

Aperçu des programmes autochtones de Pêches et Océans Canada

Les collectivités peuvent participer à un seul de ces programmes, à plus d'un, à chacun ou à aucun d'eux



Comment partager vos points de vue

Il existe plusieurs manières de faire parvenir votre point de vue ou vos commentaires sur les documents de discussion et sur l'examen des programmes autochtones dans son ensemble :

DIRECTEMENT AUPRÈS DE L'INSTITUT NATIONAL DES PÊCHES AUTOCHTONES :

pechesautochtones.ca/examen-des-programmes-autochtones

Un fichier peut être envoyé en différents formats (.pdf, .jpg, .doc, etc.).

Facebook: indigenousfisheries

Twitter: indigenousfish

Courriel: commentaire@pechesautochtones.ca

Poste: Institut national des pêches autochtones
C.P. 352, Sydney (Nouvelle-Écosse) B1P 6H2

Télécopieur: 1-902-270-3721

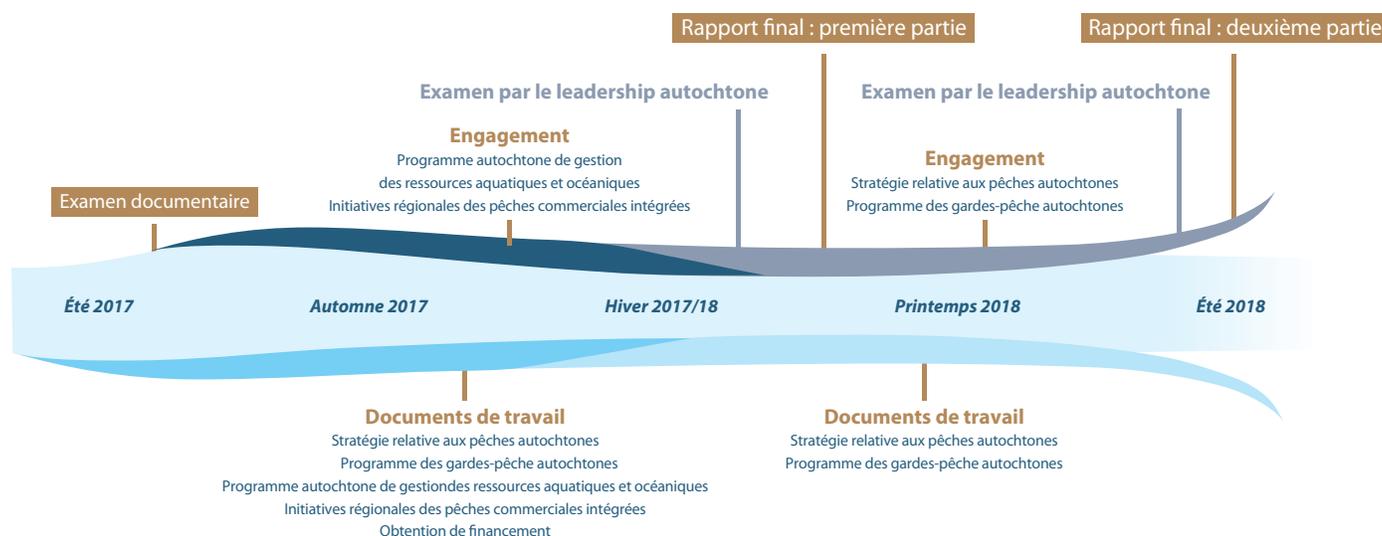
Téléphone: 1-902-270-3720

INDIRECTEMENT À L'INSTITUT NATIONAL DES PÊCHES AUTOCHTONES :

- Par l'entremise de votre entreprise de pêche commerciale ou de votre équipe de soutien à l'expansion d'entreprises
- Par l'entremise de l'Atlantic Policy Congress of First Nation Chiefs Secretariat
- Par l'entremise du Conseil des pêches des Premières Nations de la Colombie-Britannique
- Par l'entremise du groupe autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques
- Par l'entremise de votre chef ou de votre Conseil
- Par l'entremise de votre chef de l'Assemblée des Premières Nations
- Par l'entremise de Pêches et Océans Canada

Que se passe-t-il ensuite?

Chronologie de l'Examen des programmes autochtones



L'examen des programmes autochtones prendra environ un an.

Les documents de discussion resteront accessibles aux fins de commentaires pendant les quelques premiers mois de 2018. Les documents de discussion du Programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones et du Programme des gardes-pêche resteront accessibles quelques mois de plus.

Les documents de travail sont disponibles sur le site Web de l'Institut national des pêches autochtones. Ils seront aussi remis à des groupes et des organisations autochtones tels que les entreprises de pêche commerciale et les groupes de gestion des océans et des ressources aquatiques afin qu'ils puissent discuter du renouvellement des programmes avec leurs membres.

L'Institut tiendra plusieurs ateliers et séances d'engagement partout au Canada au cours de l'automne 2017 et de l'hiver 2018 pour discuter avec les participants du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques et des programmes sur les pêches commerciales. En même temps, des séances plénières liées à ces programmes seront menées par les partenaires de Pêches et Océans Canada assurant une prestation conjointe, soit l'Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat et le Conseil des pêches des Premières Nations de la Colombie-Britannique. Les réunions et les séances d'engagement organisées par Pêches et Océans Canada et par d'autres groupes peuvent également comprendre des discussions sur l'un ou l'autre de ces programmes.

L'Institut prévoit commencer les activités d'engagement liées à la Stratégie relative aux pêches autochtones et au programme des gardes-pêche au printemps 2018. Plusieurs ateliers, ainsi que des réunions individuelles, seront tenus partout au Canada afin de discuter de ces programmes. Les partenaires du Ministère qui assurent une prestation conjointe de ces programmes ainsi que d'autres groupes autochtones continueront de participer à ce processus.

Un calendrier des ateliers, des séances plénières et des autres séances d'engagement prévus est déjà publié sur le site de l'Institut. Le calendrier sera régulièrement mis à jour. Les rapports sur « Ce que nous avons entendu » au cours de chaque séance seront également affichés sur le site Web.

En fonction des commentaires reçus en réponse aux documents de travail et des résultats des séances en personne, l'Institut rédigera un rapport dans lequel il formulera un ensemble de recommandations aux fins d'examen et d'approbation par les leadership autochtones. Une fois cette étape achevée, le rapport sera remis à Pêches et Océans Canada qui l'utilisera à mesure qu'il renouvellera ses programmes. Il sera également affiché sur le site Web de l'Institut et facilement accessible.

En raison du cadre à long terme nécessaire afin de passer en revue la Stratégie relative aux pêches autochtones et le programme des gardes-pêche, l'Institut publiera son rapport final en deux parties. La première partie renfermera des recommandations concernant le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques et les programmes de pêche commerciale. La deuxième partie renfermera des recommandations liées à la Stratégie relative aux pêches autochtones et au programme des gardes-pêche.